

# Accident étudiant Assurance



Cher parent / tuteur:

La River East Transcona School Division et la Association des commissions scolaires du Manitoba se sont engagées à assurer la santé et le bien-être des élèves. Les blessures et les accidents sont des événements quotidiens. La maison, le terrain de jeu, l'école et la communauté présentent tous des dangers possibles pour les enfants et les adolescents.

## Assurance accident universelle des étudiants

River East Transcona School Division maintient une assurance universelle contre les accidents pour étudiants, souscrite par Marchés spéciaux iA, pour tous les élèves fréquentant les écoles de notre division. Le programme offre une couverture de base contre les accidents et les soins médicaux pendant que les élèves vont à l'école ou participent à des activités organisées par l'école. Il s'étend également pour fournir une couverture aux élèves du secondaire inscrits dans un cours ou une classe approuvé en dehors de l'école qui donne droit à un crédit en éducation physique. **Cette couverture ne s'étend à aucune autre activité à des moments en dehors de l'école; c'est-à-dire pas une couverture 24 heures.**

*Il est recommandé à tous les parents / tuteurs d'envisager de souscrire à une assurance accident étudiante volontaire, qui offre une couverture 24 heures sur 24 pour tous les accidents à la maison, à l'école, au sport, aux activités organisées ou au jeu pendant toute l'année, y compris l'apprentissage à distance.*

**Pour les étudiants qui participent à l'apprentissage à distance, l'assurance universelle contre les accidents des étudiants restera en vigueur pendant les périodes où l'étudiant est en communication avec un enseignant ou un membre du personnel de l'école.** La couverture ne s'étend pas lorsque vous regardez du contenu préenregistré ou que vous vous engagez dans une étude indépendante. Veuillez consulter le document ci-joint avec de plus amples informations concernant la couverture universelle contre les accidents des étudiants en ce qui concerne l'apprentissage à distance.

Le programme d'assurance-accidents universel pour étudiants complète mais ne remplace pas la couverture d'assurance-accidents volontaire pour étudiants souscrite par les parents / tuteurs.

## Assurance accident étudiante volontaire

L'assurance accident étudiante volontaire souscrite par la Compagnie d'assurance Old Republic du Canada offre une protection accrue contre les accidents et des prestations au-delà de l'assurance accident étudiante universelle détenue par la division scolaire ou par le biais d'un régime d'avantages sociaux pour les parents / tuteurs par l'entremise de leur employeur. La couverture des prestations comprend l'ambulance, l'hôpital, les soins dentaires accidentels, l'invalidité, les fractures, les luxations et bien d'autres avantages.

Veuillez visiter [www.manitobastudentinsurance.ca](http://www.manitobastudentinsurance.ca) ou reportez-vous à la brochure et au formulaire de demande ci-joints pour obtenir des détails et savoir comment inscrire votre ou vos enfant (s) au programme volontaire d'accident des étudiants. Si vous avez des questions, veuillez contacter la Compagnie d'assurance Old Republic du Canada au 1.800.463.5437.

# Assurance universelle contre les accidents des étudiants

Ce programme offre une couverture à tous les étudiants à temps plein inscrits dans les divisions scolaires participantes du Manitoba pendant qu'ils sont :

- (a) dans ou sur les bâtiments ou les locaux scolaires en raison de la fréquentation des classes pendant un jour de classe normal;
- (b) lorsqu'ils assistent ou participent à une activité scolaire approuvée et supervisée par l'autorité scolaire compétente;
- (c) se rendant directement à une activité scolaire régulière et approuvée ou en revenant, sous la direction ou la supervision d'une autorité scolaire compétente;
- (d) le déplacement direct entre la résidence de la personne assurée et l'école dans le but de suivre des cours ou de participer à toute activité parrainée par l'école;
- (e) la participation à des activités physiques se déroulant dans le cadre du programme d'éducation physique de la 9e à la 12e année, tel qu'approuvé par une autorité scolaire compétente ;
- (f) dans l'exercice des fonctions assignées à la personne assurée dans le cadre d'un programme d'expérience professionnelle approuvé par l'école.

Points forts du programme	
Prestation	Détail de la couverture
<b>Perte de vie - Accident seulement</b>	50 000 \$ par étudiant
<b>Mutilation ou perte d'usage totale et permanente - accident seulement</b>	Divers jusqu'à 50 000 \$ par étudiant
<b>Indemnité de remboursement des frais médicaux - Accident seulement</b> - y compris l'infirmière autorisée, les frais d'hospitalisation, la location d'un fauteuil roulant, les médicaments sur ordonnance, etc.	Maximum global de 15 000 \$ pour les dépenses engagées au Canada et de 2 000 \$ pour les dépenses engagées à l'extérieur du Canada.
<b>Ambulance - Accident ou maladie</b>	Jusqu'à 2 000 \$ par étudiant par incident
<b>Transport d'urgence autre qu'une ambulance - Accident ou maladie</b>	Jusqu'à 50 \$ par étudiant par incident
<b>Frais dentaires - Accident seulement</b>	Jusqu'à 2 500 \$ par étudiant par incident
<b>Lunettes et lentilles de contact - nécessaires en raison d'une blessure résultant d'un accident</b>	Par étudiant Nouveau 300 \$/Remplacement 200 \$

Souscrite par: Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.

Durée de la couverture: Du 1er septembre 2022 au 1er septembre 2023

**Pour être admissibles à ce régime, les étudiants doivent avoir une couverture de remplacement de Santé Manitoba ou d'un régime provincial d'assurance-maladie.**

La couverture est offerte sous réserve des conditions générales de la police maîtresse 100005613 qui figure dans les dossiers de la Manitoba School Boards Association.

Les formulaires de demande de règlement sont disponibles à l'adresse [www.hubinternational.com/programs-and-associations/manitoba-school-boards-association](http://www.hubinternational.com/programs-and-associations/manitoba-school-boards-association) ou en envoyant un courriel à [solutions@ia.ca](mailto:solutions@ia.ca) ou en composant le numéro sans frais 1-800-266-5667.

---

*Cette couverture complète mais ne remplace pas la couverture de l'assurance-accident volontaire des étudiants. Ce programme offre une couverture qui s'ajoute aux prestations offertes par Santé Manitoba et par tout autre programme d'avantages sociaux collectifs.*

---

## Qui est admissible?

Un enfant est admissible à la couverture si :

- a) Il/Elle a plus de 6 mois; et
- b) Il/Elle a moins de 27 ans; et
- c) Il/Elle demeure au Canada, sauf au Québec.

Si un enfant est âgé de 14 ans ou plus à n'importe quel moment pendant la Période de couverture, il doit être étudiant à temps plein dans les 12 mois qui précèdent toute réclamation. Temps plein signifie inscrit à un minimum de 3 cours simultanés pendant une période de 4 mois consécutifs.

Si vos enfants sont inscrits dans de différentes écoles ou de différentes divisions scolaires, ils peuvent tous être assurés en vertu de la même police.



**Vous n'avez pas encore souscrit  
l'assurance Accident étudiant?**



**Une année entière  
de couverture**

**Souscrivez dès aujourd'hui!**

Visitez [manitobastudentinsurance.ca/fr](http://manitobastudentinsurance.ca/fr)  
ou composez le 1 800 463.5437

## Assurer la couverture d'un an à l'autre

Sélectionnez l'option d'inscription automatique. Ainsi une nouvelle police sera émise automatiquement chaque année.

Assureur : Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada  
S.V.P. visitez [www.manitobastudentinsurance.ca/fr](http://www.manitobastudentinsurance.ca/fr) pour le détail  
des couvertures, conditions, limitations et exclusions.



## Assurance Accident étudiant

Approuvé par :

MANITOBA

School Boards  
ASSOCIATION

Programme organisé par :  
HUB International & Milnco Insurance

# Protégez vos proches 24/7 avec l'assurance accident étudiant

Procurez-vous la protection financière dont votre famille a besoin.

Si votre enfant subit un accident à l'école ou pendant ses loisirs, l'assurance accident étudiant protège votre famille contre les frais qui en résultent, et qui ne sont pas normalement couverts par votre régime d'assurance maladie gouvernemental ou collectif.

## Le régime Platine est notre produit vedette à seulement 42 \$ par année

À seulement 42 \$ par année, le régime Platine offre la meilleure valeur de couverture d'assurance accident 24/7. C'est le seul régime qui offre une couverture de frais médicaux d'urgence hors province (jusqu'à 200 000 \$) et d'autres indemnités de voyage en plus.

### Votre enfant est-il vraiment protégé?

La couverture des régimes d'assurance maladie gouvernementaux et collectifs des employeurs est limitée. Nous aidons à combler les lacunes.

### L'assurance accident étudiant peut-elle vraiment faire la différence?

Exemple : Un élève âgé de 12 ans fait du vélo. Il tombe par dessus le guidon, se fracture la poignée et se craque des dents.

	Régime Platine	Sans l'assurance accident étudiant
Prime annuelle	42 \$	0 \$
Soins dentaires	0 \$	1 515 \$
Soins chiropratiques	0 \$	361 \$
Médicaments prescrits	0 \$	81 \$
Dépenses remboursées	0 \$	250 \$
<b>Déboursements</b>	<b>42 \$</b>	<b>2 207 \$</b>

## Choix de trois régimes! Les indemnités\* comprennent :

	Régime Platine	Régime Or	Régime Argent
Couverture 24 heures par jour	✓	✓	✓
Frais médicaux d'urgence hors province et autres indemnités de voyage	200 000 \$	n/a	n/a
Incapacité totale et permanente**	350 000 \$	150 000 \$	75 000 \$
Perte d'un membre/ de la vue, de l'ouïe ou de la parole**	150 000 \$	150 000 \$	75 000 \$
Décès accidentel	30 000 \$	20 000 \$	15 000 \$
Frais dentaires accidentels illimités	10 ans	10 ans	10 ans
Frais par dent après 10 ans	1 650 \$	1 400 \$	1 250 \$

\*Les limites varient selon le régime choisi et l'âge de l'assuré.

\*\*Seulement l'une des deux indemnités est payable par enfant par accident. Pour le détail des indemnités, limites, conditions, limitations et exclusions de la police, consultez la police en ligne à [www.manitobastudentinsurance.ca](http://www.manitobastudentinsurance.ca).

### Résumé des primes

	Régime Platine	Régime Or	Régime Argent
<b>1 enfant</b>	42 \$	32 \$	17 \$
<b>2 enfants</b>	84 \$	64 \$	34 \$
<b>3 enfants ou plus</b>	116 \$	88 \$	47 \$

Vous payez la prime indiquée une fois pour toute l'année.

### Régime de 3 ans ou 5 ans

**Épargnez du temps et de l'argent!**

Plusieurs années de couverture en un seul achat! Pour les taux de nos régimes de 3 et 5 ans, veuillez nous contacter au 1 800 463.5437.

**Une année  
entière de  
couverture**



# Assurance Accident étudiant



**Vous n'avez pas  
encore souscrit  
l'assurance  
Accident étudiant?**

**Souscrivez dès aujourd'hui!**

Visitez [manitobastudentinsurance.ca/fr/](http://manitobastudentinsurance.ca/fr/)  
ou composez le 1 800 463.5437

## Qui est admissible?

Un enfant est admissible à la couverture si :

- a) Il/Elle a plus de 6 mois; et
- b) Il/Elle a moins de 27 ans; et
- c) Il/Elle demeure au Canada, sauf au Québec.

Si un enfant est âgé de 14 ans ou plus à n'importe quel moment pendant la Période de couverture, il doit être étudiant à temps plein dans les 12 mois qui précèdent toute réclamation. Temps plein signifie inscrit à un minimum de 3 cours simultanés pendant une période de 4 mois consécutifs.

Si vos enfants sont inscrits dans de différentes écoles ou de différentes divisions scolaires, ils peuvent tous être assurés en vertu de la même police.

Approuvé :



Programme organisé par :  
HUB International & Milnco Insurance

Assureur :



# Protégez vos proches 24/7 avec l'assurance accident étudiant

Procurez-vous la protection financière dont votre famille a besoin.

Si votre enfant subit un accident à l'école ou pendant ses loisirs, l'assurance accident étudiant protège votre famille contre les frais qui en résultent, et qui ne sont pas normalement couverts par votre régime d'assurance maladie gouvernemental ou collectif.

## Le régime Platine est notre produit vedette à seulement 42 \$ par année

À seulement 42 \$ par année, le régime Platine offre la meilleure valeur de couverture d'assurance accident 24/7. C'est le seul régime qui offre une couverture de frais médicaux d'urgence hors province (jusqu'à 200 000 \$) et d'autres indemnités de voyage en plus.

### Votre enfant est-il vraiment protégé?

La couverture des régimes d'assurance maladie gouvernementaux et collectifs des employeurs est limitée. Nous aidons à combler les lacunes.

### L'assurance accident étudiant peut-elle vraiment faire la différence?

Exemple : Un élève âgé de 12 ans fait du vélo. Il tombe par dessus le guidon, se fracture la poignée et se craque des dents.

	Régime Platine	Sans l'assurance accident étudiant
Prime annuelle	42 \$	0 \$
Soins dentaires	0 \$	1 515 \$
Soins chiropratiques	0 \$	361 \$
Médicaments prescrits	0 \$	81 \$
Dépenses remboursées	0 \$	250 \$
<b>Déboursements</b>	<b>42 \$</b>	<b>2 207 \$</b>

## Choix de trois régimes!

Les indemnités\* comprennent :

	Régime Platine	Régime Or	Régime Argent
Couverture 24 heures par jour	✓	✓	✓
Frais médicaux d'urgence hors province et autres indemnités de voyage	200 000 \$	n/a	n/a
Incapacité totale et permanente**	350 000 \$	150 000 \$	75 000 \$
Perte d'un membre/de la vue, de l'ouïe ou de la parole**	150 000 \$	150 000 \$	75 000 \$
Décès accidentel	30 000 \$	20 000 \$	15 000 \$
Frais dentaires accidentels illimités	10 ans	10 ans	10 ans
Frais par dent après 10 ans	1 650 \$	1 400 \$	1 250 \$

\*Les limites varient selon le régime choisi et l'âge de l'assuré.

\*\*Seulement l'une des deux indemnités est payable par enfant par accident. Pour le détail des indemnités, limites, conditions, limitations et exclusions de la police, consultez la police en ligne à [www.manitobastudentinsurance.ca](http://www.manitobastudentinsurance.ca).

### Régime de 3 ans ou 5 ans

Épargnez du temps et de l'argent!  
Plusieurs années de couverture en un seul achat!

### Date d'effet de l'assurance

La couverture selon la police commence à la date où Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada ou notre représentant autorisé reçoit la demande remplie et la prime.

### Fin de l'assurance

La couverture de tous les régimes se termine au premier de : a) la date d'expiration indiquée sur la confirmation de couverture; ou b) la date où vous cessez de satisfaire aux conditions d'admissibilité énoncées plus haut.

## Demande d'assurance

Résumé des primes			
	Régime Platine	Régime Or	Régime Argent
1 enfant	42 \$	32 \$	17 \$
2 enfants	84 \$	64 \$	34 \$
3 enfants ou plus	116 \$	88 \$	47 \$

Vous pouvez souscrire en ligne, par téléphone ou par la poste.  
Souscrire par la poste : remplissez ce formulaire de demande et envoyez-le avec votre paiement (pas d'argent comptant SVP) à

Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada  
C.P. 557, 100 rue King Ouest  
Hamilton, ON L8N 3K9

Vous pouvez lire et télécharger notre police Accident étudiant en ligne du site Web [www.manitobastudentinsurance.ca](http://www.manitobastudentinsurance.ca).  
Quelle est votre méthode d'envoi préférée pour la police?

par courriel  par la poste

Vous payez ce taux une fois pour toute l'année. Pour les taux de nos régimes de 3 et 5 ans, appelez-nous au 1 800 463.5437.

Renouvellement automatique – épargnez du temps et assurez-vous d'avoir la protection d'année en année. Sélectionnez Oui juste au-dessus de la section du paiement pour renouveler automatiquement, et ajouter vos renseignements de carte de crédit. Chaque année, la police de votre enfant sera automatiquement renouvelée et la prime applicable sera facturée à votre carte de crédit à la date d'expiration. (le renouvellement automatique ne s'applique pas aux régimes de 3 et 5 ans)

La couverture commence dès que Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada ou notre représentant autorisé reçoit votre demande remplie et la prime.

Nom de l'étudiant (En lettres moulées SVP. Pour d'autres noms, annexe une feuille séparée.)

Prénom	Nom de famille	Date de naissance AAMMJJ	Type de plan			Nom de l'école et de la division scolaire
			Platine	Or	Argent	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Nom de parent/tuteur	Adresse
<input type="text"/>	<input type="text"/>




Ville	Province	Code postal	N° de téléphone	Adresse courriel (en lettres moulées S.V.P.)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Option de renouvellement automatique: 2 simples étapes pour renouveler la police de votre enfant d'année en année.

1. Sélectionnez Oui plus bas
2. Fournissez vos renseignements de carte de crédit

La prime sera facturée à votre carte de crédit automatiquement chaque année à la date d'expiration de votre police. Pour annuler, notifiez-nous en tout temps avant le prochain renouvellement. Il n'y a pas de remboursements partiels par mois ou par année.

Option de renouvellement automatique :  Oui  Non

<p><b>PRIME TOTALE</b> <input type="text"/> \$</p> <p>Cochez votre méthode de paiement préférée :</p> <p>N'envoyez pas d'argent comptant SVP. À préparer les chèques à l'ordre de Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada.</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque inclus <input type="checkbox"/> Paiement par carte de crédit</p>	<p>Paiement par carte de crédit (selon le cas)</p> <p>  </p> <p>Nom du titulaire de la carte de crédit</p> <p><input type="text"/></p> <p>N° de carte de crédit</p> <p><input type="text"/></p> <p>Date d'expiration</p> <p><input type="text"/></p> <p>MMAA</p>
--	---

Nom   
(En lettres moulées)

Signature

Date